

Alès, le 12 mars 2021

Lettre simple + Mail

Monsieur le Maire,

Le Plan Local d'Urbanisme d'Alès ayant été mis en révision lors du Conseil Municipal du 20/10/2014, son Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été, lui, adopté lors du Conseil Municipal du 5/12/2016. Enfin, le projet de PLU a été arrêté lors du Conseil Municipal du 21 décembre 2020.

Par la voix de votre Adjoint chargé de l'Urbanisme vous nous avez informés de la poursuite de la démarche engagée ; ce, publiquement et par voie de presse. Ainsi, nous avons été informés de la saisine des Personnes Publiques Associées et du Tribunal Administratif pour désignation du Commissaire-Enquêteur.

Nous vous saisissons donc officiellement M. le Maire, avec demande conjointe à Mme la Préfète du Gard, d'une demande de suspension de cette procédure.

En effet, au regard de la pandémie que nous subissons depuis bientôt un an et de la modification sensible des conditions par rapport à 2016 (PADD), nous vous demandons, alors que de nombreuses procédures sont suspendues (voire leurs délais sont prolongés) et que de nombreux maires font le choix d'une pause dans les procédures de révision ou de modification engagées, de bien vouloir reconsidérer votre position.

Nous considérons en effet que la situation exige de votre part, mais plus largement de la part de toute personne en responsabilité, de prendre la mesure de celle-ci. A minima, un moratoire nous semble devoir être appliqué et nous semble de nature à permettre l'intervention citoyenne la plus ample possible (Enquête publique), lorsque la situation sanitaire le permettra. Ceci, tout en sachant que, de notre point de vue, les conditions qui ont motivé la rédaction du PADD en 2016, ne nous semblent plus d'actualité aujourd'hui, y compris et surtout du fait de cette crise sanitaire. Ce constat et une certaine sagesse nécessiteraient, selon nous, une « réécriture » du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Sachez qu'en parallèle nous allons nous adresser à la population pour soutenir notre démarche et prendre la mesure de notre demande, le PLU en révision engageant le devenir de notre commune sur les décennies à venir.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Pour le Printemps alésien

Paul PLANQUE



Elu municipal d'Alès

Elu communautaire d'Alès Agglomération

